

# MON ENFANT EST MALADE

(fièvre supérieure 38°, toux, diarrhée, vomissements...)



**LA RÈGLE D'OR : Je ne le mets pas en collectivité**

## IL A MOINS DE 6 ANS

Et son état n'est pas inquiétant

Les symptômes durent moins de 3 jours

La fièvre ou les symptômes persistent

Au bout de 3 jours

## IL A PLUS DE 6 ANS


Sans délai

## TOUT ÂGE

Il est cas contact Covid+  
Il a un comportement inhabituel,  
et/ou une fièvre mal tolérée

Sans délai

**Je consulte un médecin  
ou prends un avis médical**

 Je lui signale si un adulte de l'entourage proche est malade ou a une PCR positive



Un autre diagnostic est posé  
et/ou le médecin ne prescrit  
pas de test PCR



Le médecin prescrit  
un test PCR

Résultat -

Résultat +



Mon enfant peut retourner en collectivité dès qu'il n'est plus malade.  
Résultat PCR et certificat de non contagion non nécessaires.

L'élève, le personnel, ne pourra revenir en classe qu'après un avis :  
- du médecin traitant,  
- du médecin de la plateforme Covid-19  
- ou du médecin de l'éducation nationale